



Assemblée générale

Soixante-sixième session

Documents officiels

Distr. générale
16 mars 2012
Français
Original : anglais

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Compte rendu analytique de la 10^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 18 octobre 2011, à 15 heures

Présidente : M^{me} Miculescu (Roumanie)

Sommaire

Point 51 de l'ordre du jour : Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (*suite*)

Point 55 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

11-55251X (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à 15 heures.

Point 51 de l'ordre du jour : Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace (*suite*) (A/66/20 et A/C.4/66/L.2/Rev.1)

1. **La Présidente**, s'exprimant en tant que représentante de la Roumanie au nom du Président du Groupe de travail plénier, présente le projet de résolution A/C.4/66/L.2/Rev.1, soumis pour approbation par la Commission dans la version révisée convenue par le Groupe de travail. S'exprimant en sa qualité de Présidente, elle annonce que le projet de résolution n'a aucune incidence sur le budget-programme.

2. **M^{me} Khoudaverdian** (Arménie), faisant référence au paragraphe 27 du projet de résolution, en vertu duquel l'Azerbaïdjan serait admis en tant que membre de la Commission des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, signale que la Commission conseille au gouvernement de l'Azerbaïdjan d'envisager la possibilité d'adhérer aux cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (A/66/20, para. 289). Elle demande à l'Azerbaïdjan de fournir des informations concernant son adhésion à ces instruments.

3. *Le projet de résolution A/C.4/66/L.2/Rev.1 est adopté.*

Point 55 de l'ordre du jour : Questions relatives à l'information (A/66/21 et A/66/261)

4. **M. Sahraei** (République islamique d'Iran), s'exprimant en tant que Rapporteur du Comité de l'information, présente le rapport de sa trente-troisième session (A/66/21). Dans le débat général du Comité, le rôle central du Département de l'information en tant que porte-parole des Nations Unies a été reconnu. L'accent est également mis sur le multilinguisme et sur le besoin de parvenir à l'égalité entre les six langues officielles, y compris sur le site de l'Organisation; sur l'importance du travail mené par les centres d'information des Nations Unies; sur le besoin d'entreprendre des efforts plus importants afin de réduire la fracture numérique tout en continuant d'utiliser les médias traditionnels de manière à diffuser efficacement le message de l'Organisation dans tous les pays; sur le rôle du Département de l'information en ce qui concerne la promotion du dialogue entre civilisations; et sur l'importance des activités de communication du Département, y compris son

partenariat avec la société civile, les éducateurs, les étudiants, les célébrités, et le secteur privé. Le dernier chapitre du rapport contient deux projets de résolution sur des questions en rapport avec l'information.

5. **M. Akasaka** (Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information) présente le rapport du Secrétaire général sur les questions relatives à l'information (A/66/261), et déclare que la mission du Département de l'information est d'informer, faire participer, et agir. Le Département se consacre à la diffusion des idéaux et objectifs des Nations Unies auprès de publics divers à travers à la fois des médias traditionnels et nouveaux, comme Facebook et Twitter. Le compte Twitter des Nations Unies, géré par le Département, a vu une augmentation du nombre de ses adeptes qui est passé de 100 000 à 500 000 au cours de l'an dernier, et est à présent classé comme l'un des médias sociaux les plus influents. Les médias sociaux ont contribué à la diffusion lors du récent débat de haut niveau de l'Assemblée générale, et le débat général a été visionné plus de 5 millions de fois dans 210 pays et territoires dans le monde.

6. En ce qui concerne le multilinguisme, le Département encourage toujours les départements et bureaux qui fournissent des matériaux à en fournir pour le site de l'Organisation dans toutes les langues officielles, et la version en ligne du dossier à l'intention des médias de l'Assemblée générale a été fournie pour la première fois. Des efforts sont également entrepris afin de produire et diffuser du contenu sur Radio des Nations Unies dans toutes les langues officielles, ainsi qu'en swahili et en portugais. Des dossiers audio de chaque intervenant à l'Assemblée générale dans la langue d'origine sont mis en ligne, ce qui est particulièrement intéressant pour les utilisateurs des pays en développement bénéficiant d'une largeur de bande moins importante, et d'une vitesse de connexion moindre. Le multilinguisme est également promu dans le réseau interne de télévision au siège des Nations Unies. Il a été décidé de publier l'*ABC des Nations Unies* en français, espagnol, et d'autres langues; et on explore la possibilité de traduire un certain nombre de publications des Nations Unies dans d'autres langues que l'anglais. Six des 10 publications principales des Nations Unies consultées sur Google Books étaient jusqu'en 2011 en français ou en espagnol. Le site de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld est disponible dans toutes les langues

officielles, et la Bibliothèque propose des programmes de formation en anglais, en français, et en espagnol.

7. Une coordination éditoriale améliorée a facilité aux producteurs de la Radio et de la Télévision des Nations Unies ainsi qu'aux rédacteurs du Centre d'actualités la réalisation d'entrevues auprès de fonctionnaires, du personnel du Siège, et sur le terrain, ainsi que le partage du contenu dans diverses langues et sur différentes plateformes. En septembre 2011, la première conversation mondiale avec la participation du Secrétaire général diffusée sur les principaux sites du réseau a été visionnée 13 millions de fois à travers le monde, majoritairement en Chine, et des questions ont été posées dans différentes langues.

8. Le réseau mondial des centres d'information des Nations Unies continue de jouer un rôle clef non seulement en participant à une meilleure compréhension du rôle de l'Organisation et de son importance à travers le monde, mais également en appuyant les envoyés spéciaux de l'Organisation et autres conseillers impliqués dans les discussions politiques. Par exemple, dernièrement, les centres ont fourni cette assistance à l'Égypte, à la Libye, à la Tunisie, et au Yémen. Les tragiques événements récents qui se sont produits à Abuja, Nigéria, démontrent que la sécurité du personnel sur le terrain est à traiter en priorité. En dépit des contraintes budgétaires, le Département fait tous les efforts possibles afin d'assurer que tous ses bureaux présentent les normes de sécurité minimum des Nations Unies. C'est pourquoi il espère le soutien de la Cinquième Commission lorsque les propositions budgétaires seront révisées au cours de cette année. Il remercie les États Membres ayant fourni gracieusement des installations ou des contributions volontaires, et appelle les autres à faire de même.

9. Le Département de l'information dirige une campagne à travers tout le système des Nations Unies pour augmenter la sensibilisation du public au niveau mondial par rapport à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) qui se tiendra courant 2012. La Conférence sera l'occasion d'exposer une vision d'un futur dans lequel seront intégrés les piliers d'un développement durable économique, social, et environnemental. La Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales sur le thème Sociétés durables, citoyens engagés, qui s'est tenue à Bonn, Allemagne, en septembre 2011, a attiré 1 300 participants

représentant 300 ONG de 65 pays y compris pour la première fois l'Irak, le Liban, et le Maroc. La déclaration finale et le plan d'action de la Conférence contiennent des recommandations contribuant aux négociations de la Conférence Rio+20. La viabilité environnementale est l'un des points clé dont il a été question lors du forum qui s'est tenu aux Asturies, Espagne, en juillet 2011 comme composante de l'initiative créative de diffusion auprès des collectivités du Département. Le développement durable a également été le thème de la troisième Conférence annuelle mondiale des Nations Unies Simul'ONU, qui s'est tenue à Incheon, République de Corée, suivie par presque 500 étudiants universitaires de 61 pays.

10. À l'occasion du programme de proximité UN4U, le Secrétaire général et autres fonctionnaires des Nations Unies, visiteront 60 écoles à travers la ville de New York pendant les deux semaines à venir, dans le but d'informer sur les Nations Unies et de partager leur expérience professionnelle au sein de l'Organisation. Un certain nombre de centres d'information des Nations Unies organisent également des activités de communication UN4U en coopération avec d'autres partenaires des Nations Unies et des partenaires locaux. Lors du troisième concours vidéo Citoyens ambassadeurs, les participants avaient 30 secondes pour faire part au Secrétaire général d'une idée qui pourrait changer le monde, les gagnants étant invités à New York afin de visiter les Nations Unies et de rencontrer le Secrétaire général.

11. Le Département de l'information poursuit son étroite coopération avec le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions, et le Département des affaires politiques. Le nouveau site Internet sur le maintien de la paix, un effort conjoint du Département de l'information, du Département des opérations de maintien de la paix, et du Département de l'appui aux missions, est maintenant disponible dans les six langues officielles. UNifeed a produit et distribué quelque 80 programmes documentaires sur les missions de maintien de la paix et les missions politiques des Nations Unies, y compris la couverture d'événements ayant conduit à l'indépendance du Soudan du Sud. Le site Web de la photothèque des Nations Unies augmente toujours sa collection d'images sur tous les aspects des travaux de l'Organisation, et le Département a organisé deux expositions sur les opérations de maintien de la paix. Un numéro spécial de

la *Chronique de l'ONU* intitulé « Pursuing Peace: Commemorating Dag Hammarskjöld » a été publié.

12. La réponse de l'Organisation en ce qui concerne la crise dans la corne de l'Afrique est détaillée dans des documents produits toutes les semaines par le Département pour le système des Nations Unies, et a également été abondamment couverte sur le portail du Centre d'actualités de l'ONU et par la Radio des Nations Unies. UNifeed a produit ou diffuse plus de 60 articles sur la crise, et le site de photos de l'ONU a créé une galerie d'images pour sa page de présentation alimentée par les photographes de terrain qui a été présentée à plusieurs reprises sur la page d'accueil des Nations Unies.

13. Une approche similaire est utilisée pour mettre en lumière la réponse des Nations Unies aux événements du « printemps arabe ». Un effort particulier a été fait lors de la formation annuelle sur la communication stratégique et les opérations de maintien de la paix des Nations Unies afin de faciliter une plus grande participation des missions conduites par le Département des affaires politiques. Le Département de l'information a également apporté appui et conseils dans le processus de planification en vue de la mission politique envisagée en Libye.

14. Le Séminaire international des médias sur la paix au Moyen-Orient qui s'est tenu en Hongrie en juillet 2011, a passé en revue le rôle des médias et de la culture en vue de créer les conditions nécessaires à la paix dans la région. Le Département, en étroite consultation avec le Département des affaires politiques et le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, a revu et mis à jour l'exposition permanente sur la question de la Palestine et les Nations Unies, qui sera officiellement inaugurée le 29 novembre 2011, Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. Des dispositions seront prises par les Centres d'information des Nations Unies pour traduire les textes de l'exposition dans un certain nombre de langues. Parmi les premiers visiteurs de l'exposition figureront 10 jeunes journalistes palestiniens choisis par le Département pour son programme annuel de formation. En outre, 14 professionnels des médias provenant de pays en développement et de pays dont l'économie est en transition sont venus au Siège de l'ONU à l'occasion du Programme Reham Al-Farra de stages pour journalistes pour apprendre sur les travaux de l'Organisation.

15. Plus de 700 établissements d'enseignement supérieur dans 108 pays ont rejoint l'initiative Impact universitaire depuis son lancement en novembre 2010. Formant partie de cette initiative, un forum intitulé « New Partners for Change: the United Nations and the World Academic Community » (Nouveaux partenaires pour le changement : l'ONU et la communauté universitaire mondiale) s'est tenu à Séoul en Corée, en août 2011, et un colloque sur la Journée internationale de la paix s'est tenu au Siège de l'ONU en partenariat avec Université de Kyung hee, République de Corée. Plus de 3 000 étudiants de 19 universités du pays se sont joints à ce dernier événement par liaison vidéo. Trois débats en ligne ont également eu lieu sur la page Facebook de l'Impact universitaire, et une exposition organisée avec le Cooper-Hewitt National Design Museum, membre d'Impact universitaire, a récemment été lancée dans l'entrée des visiteurs au Siège.

16. L'Holocauste et le programme de proximité des Nations Unies ont été diffusés auprès des éducateurs à travers le monde. En juillet et août 2011 des ateliers se sont tenus à Kigali, New York, et Washington D.C., pour mettre en évidence les leçons tirées de l'Holocauste afin de prévenir les génocides. La commémoration de l'Holocauste en 2011 s'est centrée sur les femmes et l'Holocauste; le sujet pour 2012 sera les enfants et l'Holocauste. Une table ronde sur les responsabilités et les suites judiciaires par rapport à l'Holocauste est également organisée en partenariat avec l'Association internationale du barreau.

17. Dans sa récente intervention lors de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a exprimé le besoin de construire une Organisation des Nations Unies qui œuvre plus vite et qui soit plus flexible, qui innove et encourage le pouvoir des médias sociaux et des nouvelles technologies, et aide à résoudre les problèmes du monde réel en temps réel. Tels sont les objectifs premiers qui guident les travaux du Département de l'information. Les opportunités et les défis augmentent, mais bien souvent, les ressources ne suivent pas. Néanmoins, l'implication de la force de travail du Département parvient à obtenir des résultats positifs.

18. **M. Ahmad** (Département de l'information), présente le nouveau site Web du Département, et déclare qu'il a été lancé dans les six langues officielles. Il utilise la nouvelle image de la page d'accueil des Nations Unies et a été rendu complètement accessible aux handicapés, conformément aux Règles pour

l'accessibilité des contenus Web du World Wide Web Consortium et aux Règles pour l'accessibilité des contenus Web des sites Web des Nations Unies.

19. Presque tout le site Web des Nations Unies contient du matériel du Département de l'information. Quant au site du Département, son ambition est de centraliser les informations sur toutes ses activités, en se basant sur le cas par cas, plutôt qu'en se centrant sur la manière dont le Département est organisé. Néanmoins, pour ceux qui le désirent, le lien « À propos du DPI » fournit davantage d'information sur la mission et la structure du Département, y compris un organigramme agrémenté de fenêtres éclair donnant une brève explication sur les activités de chaque division ainsi qu'un lien vers sa propre page.

20. Le site Web met en lumière les campagnes du Département sur les questions importantes et fournit également des informations sur le Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information, le Bureau du porte-parole du Secrétaire général, et les Centres d'information des Nations Unies. L'onglet "Centre d'actualités" donne accès à la vidéo figurant sur la page d'accueil des Nations Unies chaque jour. Le site Web fournit également des informations sur les contacts de l'Organisation avec des partenaires tels les ONG et les établissements universitaires, ainsi que sur les activités visant le public. Des informations sont disponibles pour les visiteurs et les médias, ainsi que des liens vers d'autres sources d'information, tels le Centre d'actualités de l'ONU, des services de bibliothèque et la radio et la télévision des Nations Unies. Enfin, il existe des liens sur le site Web vers les comptes Twitter et Facebook des Nations Unies, et vers le canal Nations Unies sur YouTube.

21. **M. Chabi** (Maroc), faisant remarquer que la mission du Département de l'information est d'informer, faire participer et agir, déclare qu'un quatrième volet de cette mission pourrait consister à rapprocher davantage les Nations Unies de la vie quotidienne des individus à travers le monde. Il demande une évaluation de l'initiative Impact universitaire à ce jour, et quelles mesures peuvent être prises pour étendre l'initiative à l'ensemble des pays. Il souhaite également connaître la procédure à suivre par les radios et chaînes de télévision nationales qui voudraient établir un partenariat avec la radio et la télévision des Nations Unies, et utiliser le contenu qu'elles produisent.

22. **M. Akasaka** (Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information) déclare que l'initiative Impact universitaire est déjà parvenue à des résultats positifs au cours de l'année depuis son lancement. De nombreux établissements d'enseignement supérieur ont proposé des cours dans des sujets pertinents par rapport aux objectifs de l'Organisation, comme le développement durable, la réduction de la pauvreté, la santé publique, et les droits de l'homme. L'Impact universitaire a facilité le réseautage entre ces établissements, et a également permis à l'Organisation d'accroître son implication auprès d'eux.

23. Les stations de radio et les chaînes de télévision nationales peuvent utiliser n'importe lequel des programmes produits par les Nations Unies en les déchargeant sur l'Internet. Néanmoins, dans de nombreux cas, l'Organisation a conclu des mémorandums d'accord avec les chaînes et stations nationales désirant établir un partenariat plus formel avec les Nations Unies.

24. **M. Dujarric** (Département de l'information) déclare que les programmes de la Radio des Nations Unies sont disponibles dans les six langues officielles ainsi qu'en portugais et en swahili, et que les programmes de la Télévision des Nations Unies sont également disponibles dans plusieurs langues. La production du premier programme en français sur la Télévision des Nations Unies dans la série de documentaires « 21st Century » est en cours, et il est prévu de produire des programmes dans d'autres langues. Il encourage toute délégation désireuse d'établir un partenariat entre les chaînes de télévision et les stations de radio nationales de son pays et les Nations Unies, à contacter le Département directement.

25. **M. Uspenskiy** (Fédération de Russie) déclare que si sa délégation salue l'utilisation des nouveaux médias comme Twitter ou Facebook qui font connaître les activités de l'Organisation d'un plus large public, il est néanmoins important de soutenir et développer les médias traditionnels tels la Radio et la Télévision des Nations Unies, le site Web et le Centre d'actualités de l'ONU, dont l'efficacité a fait ses preuves et qui sont largement utilisés dans de nombreuses régions du monde. Dans le contexte des contraintes budgétaires, il craint que les médias traditionnels ne soient privés de ressources surtout du fait de la nécessité de respecter le plurilinguisme.

26. **M. Wada** (Japon) déclare que suite au tremblement de terre et au tsunami dévastateurs qui ont frappé son pays en 2011, les japonais ont trouvé un grand réconfort dans les messages de solidarité que leur ont envoyé les Messagers de la paix. Il salue également la participation des Messagers aux événements organisés pour commémorer la Journée internationale de la paix. Il demande des informations sur les autres activités menées par les Messagers.

27. **M. Nwosa** (Nigéria), faisant référence aux récents événements survenus à Abuja, déclare que le Nigéria ne tolère pas les actes de terrorisme et que son gouvernement a pris des mesures strictes pour que de tels incidents ne se reproduisent pas. Il réaffirme le support de son pays aux travaux des Nations Unies au Nigeria ainsi que sa détermination à garantir que les auteurs d'actes terroristes ne restent pas impunis.

28. Par le passé, sa délégation a demandé au Département de l'information de prendre des mesures afin de favoriser les missions de maintien de la paix en fournissant aux communautés d'accueil des informations sur les activités des Casques bleus avant leur arrivée. Il souhaite savoir si de telles mesures ont été prises au cours de l'an dernier.

29. **M. Akasaka** (Secrétaire général adjoint à la communication et à l'information) en réponse aux commentaires du représentant de la Fédération de Russie, déclare que le Département déploie tous ses efforts afin de maintenir le niveau de ressources alloué aux médias traditionnels, tout en essayant de trouver des ressources dans chaque Division pour développer l'utilisation des média sociaux. On pense qu'une combinaison des nouveaux médias et de ceux traditionnels est le moyen le plus efficace pour faire part au public des activités de l'Organisation. En ce qui concerne les commentaires faits par le représentant du Japon, il déclare que les Messagers de la paix sont impliqués dans un certain nombre d'activités dont les visites aux missions de maintien de la paix, surtout de leur propre initiative. Aucune ressource budgétaire n'est disponible pour le programme.

30. En réponse à la question posée par le représentant du Nigéria, il déclare que le Département travaille en étroite collaboration avec le Département des opérations de maintien de la paix sur les questions en rapport avec les communications afin de garantir que les activités de maintien de la paix sont comprises et appuyées par les communautés d'accueil dans les pays

concernés. Les opérations de maintien de la paix disposent habituellement de leur propre budget pour les activités d'information publique, un budget plus important que celui dont dispose dans ce but le Département de l'information. Par exemple, en République démocratique du Congo, Radio Okapi est financée par des fonds issus des opérations de maintien de la paix dans ce pays.

31. **M. Dujarric** (Département de l'information) déclare que le but premier du Département est de délivrer le mieux possible le message des Nations Unies au monde entier, en gardant à l'esprit que les différents marchés requièrent de médias différents. La radio et la télévision sont encore très importants dans une grande partie du monde, mais de plus en plus d'individus veulent obtenir leurs informations à partir de nouvelles plateformes. En outre, la frontière entre médias traditionnel et nouveau médias devient de plus en plus floue; de plus en plus d'individus accèdent dorénavant à la radio ou à la télévision à travers les médias sociaux ou des appareils mobiles. Les Centres d'information des Nations Unies ont également de plus en plus conscience de la nécessité de communiquer avec le public de chaque pays dans la langue appropriée et en utilisant la technologie la plus adaptée. L'offre croissante de moyens de recevoir et de diffuser l'information représente un véritable défi, il est néanmoins vital de ne pas se laisser distancer par tous les développements technologiques.

32. **M. Nasser** (Département de l'information) déclare que les Messagers de la paix participent à un certain nombre d'activités en plus de celles auxquelles s'est référé le représentant du Japon. En février 2011, feu Wangari Maathai a participé par visioconférence à un forum sur la viabilité environnementale à Los Angeles sous les auspices de l'Initiative de mobilisation de la communauté artistique. Charlize Theron a participé à une table-ronde sur les femmes. En mai 2011, Daniel Barenboim a emmené un groupe de 35 musiciens européens jouer à Gaza, et en août le West-Eastern Divan Orchestra composé de musiciens arabes et israéliens jouer en République de Corée. Certains des Messagers de la paix ont également travaillé avec d'autres fonds et programmes des Nations Unies; par exemple, la princesse Haya Bint Al Hussein de Jordanie a pris part aux activités du Programme alimentaire mondial. Il pourrait être utile de mettre à jour le site Web des Messagers de la paix plus souvent avec des informations sur leurs activités.

33. **M. Limeres** (Argentine) s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine signale l'importance d'une étroite collaboration entre le Département et le Comité de l'information. Le Groupe des 77 et de la Chine appuie sans réserve les travaux du Département dans ses campagnes constantes sur des questions importantes pour la communauté internationale, en particulier les activités de communication menées en rapport avec la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés tenue à Istanbul en mai 2011, et les Réunions de haut niveau sur le sida et sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. Étant donné que de nombreux pays en développement manquent encore des ressources et des moyens techniques leur permettant d'accéder aux informations concernant les Nations Unies, c'est au Département qu'échoit la difficile tâche d'atteindre l'audience la plus vaste possible dans diverses langues locales.

34. Le Groupe des 77 et de la Chine insiste sur l'importance du Programme d'information spécial sur la question de Palestine en appui aux efforts faits pour parvenir à une paix juste, durable, et totale au Moyen-Orient. Le programme annuel de formation à l'adresse des professionnels des media du territoire palestinien occupé est l'un des nombreux éléments utiles du programme qui devrait être renforcé.

35. Le Groupe des 77 et de la Chine demande que toutes les mesures possibles soient prises urgemment afin de renforcer les Centres d'information des Nations Unies. Les centres sont essentiels pour combler le fossé entre les pays en développement et les pays développés en ce qui concerne l'accès aux technologies de l'information et des communications.

36. Le Groupe des 77 et de la Chine insiste sur le fait que les sites Web des Nations Unies doivent être disponibles dans toutes les langues officielles, et salue les efforts accomplis à ce jour à cet égard. Néanmoins, il faut davantage de ressources, et il faudrait élaborer et mettre en œuvre une nouvelle stratégie pour parvenir à une parité linguistique totale, y compris pour les communiqués de presse quotidiens dans toutes les langues officielles. Il est important en même temps que les medias traditionnels, y compris la radio et la presse écrite, soient toujours utilisés pour diffuser l'information sur les Nations Unies, car ces medias demeurent les moyens de communication de base dans de nombreux pays en développement.

37. **M. Gálvez** (Chili), s'exprimant au nom du Groupe de Rio, insiste à nouveau sur l'importance dans le contexte de l'information, de la Charte des Nations Unies, de la Constitution et de la réglementation de l'Union internationale des Télécommunications, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Le Groupe reconnaît les efforts déployés par le Département de l'information – notamment en ce qui concerne les débats thématiques de l'Assemblée générale – dans le but d'améliorer la compréhension des activités des Nations Unies sur toute une gamme de questions importantes pour la communauté internationale. Le Groupe de Rio demande instamment au Département de l'information de maintenir les principes d'objectivité, d'impartialité, d'exactitude et de cohérence en ce qui concerne la diffusion de ses messages.

38. D'autre part, le Département de l'information devrait poursuivre l'actualisation de son réseau de communication concernant les catastrophes naturelles, afin de renforcer la cohérence et l'efficacité des efforts de coordination et des protocoles de réponse à ces catastrophes, et d'encourager ainsi les actions multilatérales plutôt que des mesures unilatérales.

39. Le Groupe de Rio est favorable à l'utilisation de moyens de communication électroniques pour un grand nombre d'échanges d'information de type moderne. Toutefois, étant donné la fracture numérique croissante entre nations développées et pays en développement, on doit continuer à utiliser les médias traditionnels pour diffuser les messages des Nations Unies.

40. Le Groupe de Rio se félicite de la collaboration étroite du Département de l'information avec le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions – parallèlement à sa mission d'information en matière de maintien et de renforcement de la paix. Le travail des Centres d'information des Nations Unies est essentiel à la diffusion du message de l'ONU; le Département de l'information doit continuer à soutenir ces centres en utilisant de manière efficace les ressources disponibles. Le Groupe de Rio se félicite de l'implantation d'un Centre d'information des Nations Unies à Luanda, Angola, car cela va répondre de manière très appréciable aux besoins des populations africaines de langue portugaise.

41. Le Groupe de Rio réaffirme son respect le plus absolu de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, valeurs indispensables dans une société démocratique. Ces libertés doivent être exercées de manière responsable, et conformément aux dispositions de la législation nationale et des instruments des Nations Unies. D'autre part, le Groupe de Rio est préoccupé par les violations de l'espace radioélectronique, et réaffirme la nécessité de fréquences radio utilisées dans le sens de l'intérêt général et conformément aux principes du droit international.

42. Le multilinguisme est inhérent aux Nations Unies; dans les médias traditionnels, en particulier dans la programmation radio, l'information doit être diffusée en autant de langues que possible, y compris le portugais et les langues indigènes. Le Groupe de Rio est préoccupé par le déficit croissant d'information et de matériel en langue espagnole et dans d'autres langues sur le site Internet, par rapport à l'anglais. Le Groupe salue la création et la mise à jour de certaines sections thématiques du site Web dans les six langues officielles, ainsi que la création de sites Web commémoratifs. Il reste néanmoins beaucoup à faire pour parvenir à la parité linguistique. En premier lieu, il faudrait émettre des communiqués de presse dans les six langues officielles. Puisque les ressources financières sont limitées, les six langues pourraient être employées à tour de rôle sur la base de statistiques dont le Département dispose déjà.

43. Le Groupe de Rio se félicite de l'action du Département de l'information en faveur de l'accès des personnes handicapées au site Internet des Nations Unies – et ce, dans les six langues officielles de l'Organisation. Le Groupe de Rio demande instamment au Département de maintenir le niveau des services qu'il offre au cours du processus de mise en œuvre du Plan-cadre d'équipement.

44. **M. Rodney Charles** (Trinité-et-Tobago), s'exprimant au nom des États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), déclare que la CARICOM salue particulièrement les activités du Département de l'information visant à promouvoir la sensibilisation au développement durable et les questions s'y rapportant à l'approche de la Conférence Rio+20. Le Centre d'information des Nations Unies pour les Caraïbes participe aux efforts pour réduire l'utilisation de papier, y compris lors des activités qu'il a organisées pour promouvoir l'Année internationale des forêts en partenariat avec des ONG.

45. Le Centre a monté une exposition pour la Journée internationale de la femme en 2011, et continue d'apporter son aide à la promotion de la campagne *Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes*. Il a également aidé pour les événements de 2011 marquant l'Année internationale des personnes d'ascendance africaine, la Journée internationale Nelson Mandela, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, et la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste. Il cherche à renforcer ses relations avec les médias et à étendre sa diffusion à travers la région des Caraïbes, et s'efforce de renforcer sa capacité dans le domaine de l'informatique. Au cours des années précédentes, de jeunes journalistes des Bahamas et de la Barbade ont été sélectionnés pour participer en 2011 au Programme Reham Al-Farra de stages pour journalistes.

46. Les États membres de la CARICOM se réjouissent de pouvoir compter sur une coopération constante en vue d'assurer que la célébration annuelle de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves reflète bien l'importance de l'évènement afin de promouvoir les efforts faits dans le but d'obtenir qu'un monument soit érigé en leur honneur. Un appui soutenu est nécessaire de la part de l'UNESCO en ce qui concerne le concours de conception de ce monument, et de la part du Département pour obtenir un soutien grâce à des campagnes de presse et d'autres mécanismes de diffusion de l'information.

47. Des maladies non transmissibles affectent une partie importante de la population à la fois dans les pays développés et les pays en développement, et présentent des défis majeurs pour le développement social et économique. C'est pourquoi la CARICOM salue les travaux du Département pour promouvoir la sensibilisation sur ces maladies, y compris en publiant la Réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles s'étant tenue en 2011. La CARICOM loue également les efforts du Département afin d'utiliser les médias sociaux pour améliorer et élargir le réseau de personnes pouvant y accéder.

48. L'attribution de personnel et de ressources aux Centres d'information des Nations Unies, en particulier ceux se trouvant dans des pays en développement, doit être revue constamment. Les Centres d'information des

Nations Unies des Caraïbes doivent être renforcés pour qu'ils puissent mener leurs activités de manière plus efficace.

49. **M. Selim** (Égypte), déclare que sa délégation appuie les travaux du Département de l'information en vue de renforcer l'impact du système d'information des Nations Unies, et souligne son rôle international d'avant-garde. Les efforts déployés par le Département pour permettre aux Nations Unies et à l'industrie du divertissement de conjuguer leurs forces afin d'augmenter la sensibilisation et faire adhérer l'opinion publique sur des questions importantes pour la communauté internationale sont louables, et doivent être étendus à la région arabe et à l'Afrique. Si le fait que les Centres d'information des Nations Unies utilisent des médias sociaux tels Facebook, Twitter, ou YouTube pour diffuser de l'information sur l'Organisation et ses travaux, la radiodiffusion, média plus traditionnel, ne doit pas être négligé pour autant, car plus accessible en général dans les pays en développement, y compris dans les zones rurales éloignées. Il faut diffuser davantage en arabe à l'intention de l'Afrique et du Moyen-Orient. Les Nations Unies toucheraient davantage de personnes au niveau mondial si la parité entre les six langues officielles de l'Organisation était effective, car ceci renforcerait le rôle vital du Département, ainsi que l'efficacité du site Web des Nations Unies. Il faut davantage d'intégration entre le Siège et les Centres d'information des Nations Unies à travers le monde. À cet égard, la coopération entre les centres d'information du Caire, de Mexico, et de Pretoria est importante.

50. Le Département doit continuer à se focaliser sur des programmes et des activités en rapport avec le développement socioéconomique des États Membres, particulièrement en Afrique. Son Programme d'information spécial sur la question de Palestine est d'une importance vitale par rapport aux souffrances continues du peuple palestinien sous occupation et qui voient leurs droits violés par la Puissance occupante israélienne. L'initiative palestinienne actuelle visant à intégrer les Nations Unies est également très intéressante. Le Département pourrait apporter son appui en couvrant l'évènement de manière précise et complète.

51. **M. Valero Briceño** (République bolivarienne du Venezuela) déclare que sa délégation loue les efforts faits par le Département pour diffuser le message des

Nations Unies et pour augmenter la prise de conscience sur les questions importantes pour la communauté internationale. Néanmoins, pour que ces efforts soient les plus efficaces possible, ils doivent être véhiculés dans les six langues officielles de l'Organisation.

52. Son gouvernement est préoccupé par la fracture technologique entre pays en développement et pays développés. Il rappelle que le Mouvement des pays non alignés a récemment plaidé en faveur la construction d'une société de l'information concentrée sur le développement et la promotion de l'utilisation des technologies de l'information et des communications pour le plus grand bénéfice de tous, et particulièrement des pays en développement.

53. De nombreux médias soi-disant indépendants demandent la liberté d'expression, et manquent pourtant à assumer leur responsabilité sociale. Son gouvernement s'inquiète des campagnes menées par de puissantes organisations de médias cherchant à déformer la réalité de la vie dans les pays en développement, et encourageant ainsi le manque de respect pour la souveraineté des nations. Ces médias sont des ressources positives si toutefois ils servent la justice sociale, la vérité, le respect de la diversité culturelle, et la fraternité entre les peuples; mais ils deviennent dangereux s'ils sont utilisés pour promouvoir le sous-développement, l'ignorance, l'injustice, et la domination néo-colonialiste. Dans son pays, la liberté d'expression est totale. Le droit à l'information est reconnu, et le débat public a lieu en toute liberté.

54. Son gouvernement soutient les efforts faits par les pays en développement afin de créer leurs propres réseaux d'information et de communications. Le Venezuela lui-même marche à grands pas dans cette direction. Son satellite Simón Bolívar, en orbite autour de la terre depuis octobre 2008, facilite les services d'Internet, la téléphonie, la télévision, la télésanté, et le téléenseignement, et garantit que les services de télécommunication sont disponibles même dans des zones reculées du pays non desservies par les compagnies commerciales. Le satellite peut également être utilisé par d'autres pays en Amérique latine et aux Caraïbes.

55. Un projet a été lancé en 2009 pour amener les télécommunications numériques dans les écoles vénézuéliennes, et un programme est en place depuis 2007 pour renforcer les capacités et les médias sociaux

en promouvant l'utilisation des technologies de l'information et des communications. La révolution bolivarienne a conduit à la création de médias communautaires et autres qui aident à remonter les critères intellectuels, culturels et éducationnels de la population. Son pays est prêt à partager son expérience dans le contexte d'une coopération Sud-Sud.

56. **M. Saripudin** (Indonésie) déclare que le développement rapide des technologies de l'information a contribué à créer un monde sans frontières et a changé la façon même dont les personnes interagissent. Les médias sociaux sont devenus de puissants outils à cet égard; par exemple, lors du « printemps arabe » ils ont joué un rôle important en disséminant des messages de démocratie et en rejetant l'autoritarisme et la dictature. Cependant, l'Internet peut aussi être utilisé afin de répandre la haine et le discrédit. Sa délégation se réjouit donc de constater que le Département de l'information utilise de nouveaux médias afin de diffuser l'information sur les travaux des Nations Unies. Le Département a un rôle prépondérant à jouer en ce qui concerne la sensibilisation des médias à travers le monde au sujet de la promotion d'une culture de paix et de tolérance, pour combattre les préjugés, et pour éradiquer la pratique des stéréotypes dans les médias.

57. Sa délégation félicite le Département pour son programme sur la question palestinienne, y compris le site Web sur la question de la Palestine, de même que le programme annuel de formation à l'adresse des professionnels palestiniens des médias. Il est primordial de continuer à accroître la sensibilisation au niveau international sur cette question pour appuyer les efforts faits pour parvenir à une paix juste, durable, et totale au Moyen-Orient. Le Département doit également poursuivre son programme annuel de séminaires internationaux des médias sur la question de la Palestine.

58. En tant que pays fournissant des contingents, l'Indonésie reconnaît l'importance primordiale de diffuser l'information sur les activités de maintien de la paix des Nations Unies, et d'aider les États Membres et le public à comprendre les obstacles et difficultés affrontés par les Casques bleus. Son gouvernement est satisfait de la coopération constante entre le Département de l'information, le Département des opérations de maintien de la paix, le Département de l'appui aux missions, et le Département des affaires politiques à cet égard, ce qui renforce l'image de

l'Organisation aux yeux du monde, ainsi que l'efficacité des missions de maintien de la paix.

59. Le principe du multilinguisme est essentiel pour assurer l'accès le plus large possible aux informations sur les travaux de l'Organisation. Sa délégation félicite les Centres d'information des Nations Unies, en particulier celui de Djakarta pour leur implication dans la diffusion d'information vers les communautés locales. Dans ce contexte, les efforts faits pour publier du matériel non seulement dans les six langues officielles, mais aussi dans les langues non officielles, sont particulièrement bienvenus.

60. **M. Diallo** (Sénégal) déclare que sa délégation encourage le Département de l'information à continuer à exploiter le potentiel de l'Internet et des nouveaux médias, en particulier des réseaux sociaux. Il faut aussi faire des efforts, étant donné la fracture numérique Nord-Sud, pour augmenter la sensibilisation du Fonds de solidarité numérique. Le Département doit également continuer à utiliser les médias traditionnels tels la radio, la télévision, et la presse, lesquels, dans de nombreux pays en développement, sont les outils principaux de transmission de l'information. Sa délégation se réjouit de voir que le Département continue de mettre l'accent sur les besoins de l'Afrique, en particulier en promouvant les objectifs de l'Agence de coordination et de planification du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

61. Sa délégation remarque avec satisfaction que le Département de l'information poursuit son Programme d'information spécial sur la question de Palestine, et encourage le Département à redoubler d'efforts pour promouvoir l'exercice du droit inaliénable du peuple palestinien à vivre dans un État libre, indépendant, et viable. Il se félicite également du rôle joué par les Centres d'information des Nations Unies en informant divers groupes de la population dans leur propre langue sur les activités de l'Organisation à travers le monde, et demande à ce que la capacité des centres soit renforcée. Le Sénégal qui a mis gracieusement à la disposition du Centre d'information des Nations Unies des installations à Dakar, invite les pays hôtes à aider leurs centres respectifs de manière à combler le manque de ressources disponibles provenant du Département de l'information.

62. En dépit des nombreuses résolutions sur le sujet, le principe du multilinguisme aux Nations Unies n'est pas toujours respecté. Par conséquent, le Département de l'information doit faire tout effort nécessaire afin

d'assurer la parité entre les langues officielles de l'Organisation. À cet égard, il est encourageant de voir que le Département a mis en place des mécanismes de coopération avec des universités pour la traduction de documents dans les six langues officielles pour le site Web des Nations Unies. De même, il est important d'améliorer la qualité des services d'information tels la radio, la télévision, les communiqués de presse, et le site Web.

63. L'information est un important outil pour forger l'opinion publique, et pour accroître la compréhension mutuelle entre les pays et les peuples. Sa délégation rend hommage aux professionnels de l'information et de la communication qui travaillent jour après jour, souvent au prix de leur vie, pour publier les activités des Nations Unies.

64. **M. Mohamed** (Soudan) déclare que l'information est un élément primordial dans le monde d'aujourd'hui : elle ne fait pas que rapporter des faits, sinon qu'elle est devenue créatrice d'événements et facteur actif en ce qui concerne la forme même que prend le futur. Par conséquent, les peuples de la terre ont besoin d'une information neutre, impartiale, et non d'une information tendancieuse et malintentionnée en faveur d'un interventionnisme dans les affaires internes d'un État sous divers prétextes.

65. Sa délégation se félicite du rôle joué par le Département de l'information en ce qui concerne la coordination des préparatifs en vue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable en appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. Néanmoins, il faut fournir davantage d'efforts dans le but de réduire la fracture numérique entre le Nord et le Sud. En outre, la parité entre les langues officielles des Nations Unies est essentielle pour diffuser le matériel des Nations Unies, y compris les communiqués de presse. La question de Palestine et la création d'un État palestinien indépendant réclament aussi plus d'attention, tout comme l'établissement pacifique réalisé au Soudan.

66. Le référendum sur l'autodétermination au Sud Soudan constitue l'étape finale de l'Accord de paix global. Le référendum a été mené dans les règles et de manière impartiale; après les résultats, le gouvernement de la République du Soudan a reconnu l'État du Soudan du Sud. En outre, le Document de Doha pour la paix au Darfour vient d'être finalisé. Tout ceci démontre l'engagement du Soudan pour la paix, et la fin des conflits grâce au dialogue et à la négociation.

67. **M^{me} Abu** (Israël) déclare que sa délégation se félicite des travaux sur l'Holocauste et du programme de proximité des Nations Unies promouvant la commémoration de l'Holocauste dans le monde, et particulièrement de l'étude et du DVD sur les femmes et l'Holocauste. Sa délégation est satisfaite de constater que le programme de proximité augmente la prise de conscience parmi étudiants et jeunes à travers des vidéoconférences et autres activités, y compris la campagne Twitter basée sur le souvenir d'Anne Frank. Le nombre croissant d'États Membres et d'organisations de la société civile impliqués dans le programme est la preuve du succès de ses efforts.

68. Les nouveaux outils comme Twitter et Facebook permettent aux individus de communiquer plus librement et ouvertement que jamais auparavant. Sa délégation se réjouit de voir que le Département de l'information utilise de tels outils pour atteindre le public au niveau mondial.

69. En avril 2011, sa délégation en partenariat avec le Département, a accueilli une soirée spéciale célébrant la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme; elle accueillait cette journée pour la troisième année consécutive. La soirée comprenait une table-ronde et la projection d'une série télévisée israélienne retraçant la vie d'une famille avec un enfant autiste.

70. Sa délégation reste concernée par le Programme d'information spécial sur la question de Palestine, qui a été créé suite à une résolution anti-israélienne ignorant la nature compliquée du conflit israélo-palestinien, et faisant la promotion de la diffusion d'informations partiales et trompeuses qui n'ont fait qu'exacerber l'animosité entre les parties. Son gouvernement ne prendra pas part au programme si une approche plus impartiale n'est pas adoptée. Elle veut cependant s'engager dans la formulation d'une résolution plus constructive et mesurée, centrée sur la paix et l'éducation, la tolérance, la compréhension mutuelle, et la prévention de l'incitation, comme bases à de futures activités.

71. **M^{me} Seward** (Département de l'information), prenant note du récent départ du directeur du Centre d'information des Nations Unies pour les Caraïbes, déclare que le processus de sélection d'un successeur est bien avancé, et que l'on espère l'achever bientôt.

La séance est levée à 17 h 55.